MÈLWENN MELGVEN

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20261005-DELIB54_2026-DE

**DELIBERATION**
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE MELGVEN (29140)**
**SEANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2026**

Le cinq octobre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de MELGVEN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine ESVANT, maire.

Présents : Laurent BAUR, Sophie CABON, Bertrand CLEQUIN, Christelle CORBEL, Marie-Hélène EPARVIER, Catherine ESVANT, Christelle EVENOU, Frédéric FLAO, Ludivine GOURLAOUEN, Marc HERLEDAN, Gaëlle KERIBIN, Iwan KERVADEC, Dylan LE CORRE, Stéphanie LE NOC, Christophe MARREC, Julien PENVEN, Gildas PRIGENT, Yvon TANNE, Nicole TREGUIER

Procurations : Alexandra ANDRE BABUSIAUX a donné procuration à Christophe MARREC, Morgane CARIOU a donné procuration à Stéphanie LE NOC, Sylvie FURIC a donné procuration à Catherine ESVANT, Marc POMMIER a donné procuration à Bertrand CLEQUIN

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers votants : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2026

Ludivine GOURLAOUEN a été nommée secrétaire de séance, à l'Unanimité.

N°2026/54

**OBJET : DENOMINATION DE RUE –Lotissement OPAC -**

**RAPPORTEUR : Christelle CORBEL**

Madame Catherine ESVANT, maire, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code de Voirie Routière,

Vu le décret 94-1112 du 19 décembre 1994,

Considérant que le numérotage des immeubles longeant la voie publique constitue, comme l'installation de plaques indicatrices de noms de rues, une mesure de police générale exercée par la Maire pour des motifs d'intérêt général,

Considérant l'obligation faite aux collectivités de plus de 2000 habitants de notifier au Centre des Impôts Fonciers et au bureau du cadastre la décision approuvant et constatant le ou les changements,

Considérant l'aménagement d'un nouveau lotissement par l'Opac au niveau de l'impasse du stade,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

À l'Unanimité,

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20261005-DELIB54_2026-DE

EMET un avis favorable à la mise en place d'une dénomination et numérotation des immeubles situés dans le futur lotissement OPAC.

INDIQUE que la rue ayant pour origine la rue du stade au sud et l'impasse du stade au nord sera appelée rue Men Zao.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Maire
**Catherine ESVANT**

MAIRIE de MELGVEN
29 (Finistère)